

UNE STRATÉGIE DE ZONES PROTÉGÉES POUR LE NOUVEAU-BRUNSWICK

Présentation (consultation publique du 1 février 1999 Edmundston)

Texte de **Yves Carrier**, président de la Fondation Glazier inc.

Depuis quelques années, notre province reçoit une note piteuse des organismes internationaux de conservation. Nous sommes perçus à l'extérieur de la province comme une population peu soucieuse de notre territoire. Notre patrimoine naturel serait mis en danger et localement nous en serions complètement inconscients ? Sûrement une machination des groupements environnementaux pour nuire à notre économie, répondront les gens de l'industrie. Malheureusement la réaction de l'industrie Forestière, a ce rapport qui dans les fait, tente timidement de rétablir notre crédibilité à l'étranger, dans mon esprit du moins, donne largement raison à la perception du World Wild Life Fund. Rapidement l'industrie se sent persécuté, Rapidement on invente des scénarios de catastrophe économique et de contrôle du territoire par une poignée d'écologistes imbéciles et déconnectés de la vraie vie. Pas de bois, pas de moulins, pas de jobs. Chasseurs et pêcheurs, réagissez, votre qualité de vie est en péril. Dr. La Pierre et sa clique vont détruire l'économie de la Province.

La réalité est tout autre.

Il faut vraiment être imbécile ou complètement malhonnête pour présenter aux néo-brunswickois le problème de cette façon. Présentement sur notre territoire, et spécialement au Madawaska, de moins en moins de gens gagnent leur vie par la récolte du bois et ceux qui y travaillent doivent s'endetter fortement avec peu ou pas de support des multinationales locales. Les unions de travailleurs doivent intervenir fortement pour éviter que certaines compagnies locales fasse usiner notre bois dans la province voisine. Les moulins se modernisent en réduisant le montant de jobs locales et tout ceci est accepté

paisiblement voir supporter par les autorités en place. Des moulins ont été fermés pendant des années pour des raisons purement arbitraires sans considération des jobs locales. La faune et la chasse sont dans un état lamentable sur notre territoire. La lister est longue et pourrait s'éterniser.

Messieurs de l'industrie s'il vous plait n'insultez pas notre intelligence avec vos arguments de perte d'emplois et de catastrophe économique par une stratégie de protection de petits territoires. Si les jobs locales sont en péril, elles sont menacées bien plus par les impératifs de la haute finance que par ce projet de protection. Chasseurs et pêcheurs l'état lamentable de notre situation au Nord-Ouest dépend-elle vraiment des écologistes et des aires de conservations ? En 50 ans nous avons réussi de détruire en bonne partie la pêche au saumon de l'Atlantique, avons réduit de façon importante les stocks et les possibilités de reproduction de tous les salmonidés du territoire, Le cheptel de plusieurs milliers de cerf de Virginie en 30 ans à quasi disparu. Dans toute la région malgré un très grand territoire forestier, deux minuscules îles sont protégées dans un océan d'exploitation industrielle. Si nous devons explorer les raisons de cette perte inestimable, de ressources naturelles, le doigt pointe bien plus vers les accusateurs de ce rapport, que vers les efforts timides de la province en matière de conservation.

En cette fin de millénaire, notre façon de percevoir notre place dans l'habitat que nous occupons à changé et la population est bien plus consciente des dangers réels du développement moderne. Les pluies acides, le réchauffement de la planète, les inondations et les sécheresses, et la perte de la couche d'ozone. La destruction des grandes forêts de la planète, avec la perte de leurs fonctions écologiques indispensable pour toute la vie de la biosphère devient une préoccupation mondiale. Le Canada signe toutes les conventions, s'affiche comme pur et dur dans la défense du développement durable. En réalité comme Canadiens, nous sommes

une petite population de 30 millions qui occupons plus de la moitié d'un continent. Nous sommes probablement per capita les plus grands consommateurs de ressources naturelles de la planète. Nos mentalités de colonisateurs ont très peu évolué depuis l'invasion européenne de l'Amérique il y a 500 ans. Encore une fois, la plus belle preuve de notre inconscience collective vient de cette opposition farouche au moindre changement qui pourrait laisser une faible partie du territoire pour d'autres considérations que le bien-être des multinationales et des prédateurs du territoire naturel.. Il n'y a pas de cachettes, les préoccupations environnementales des multinationales présentement se résument uniquement au prix de faire des affaires. dans les pays industrialisés. Une éthique environnementale ne s'est jamais développée dans ces milieux financiers et tous changements seront résistés avec force.

Après avoir lu ce volumineux rapport, honnêtement nul ne peut aller contre l'esprit et l'obligation tant morale qu'économique de mettre à l'abris de l'industrie forestière des superficies étendues de forêts naturelles et bio-diversifiées. Si certains ne comprennent pas le pourquoi d'une telle démarche, une soirée de présentations, malheureusement est insuffisante pour faire leur éducation.

Dans ce rapport, ce qui me frappe d'abord, comme Madawaskaien, c'est le peu de volonté de protection de notre territoire...chez-nous. Sauf quelques parcelles, toute la forêt est abandonnée au bon vouloir de l'industrie ou aux impératifs politiques du jour. Les autres utilités économiques de la forêt ne sont-elles pas importantes, ou même souhaitable, chez-nous ? Les quelques 80 millions de retombés économiques reliés au tourisme dans la province du Nouveau Brunswick sont-elles destinées uniquement pour les autres régions de la province. ? N'avons-nous pas de beautés naturelles à conserver et à protéger chez-nous ? . Si j'étais de l'industrie locale, franchement j'accepterais rapidement ce rapport sans poser de

questions et je continuerais de faire des affaires comme à l'habitude. Personnellement je déplore le manque de préoccupation pour l'écosystème du haut St-Jean, et le manque de volonté exprimé pour développer une industrie éco-touristique d'envergure et rentable ici, sur notre territoire tout en offrant à la population, locale les avantages d'espaces naturels accessibles et protégés.

Le Lac Glazier, et son bassin hydrographique, est encore présentement, au moment où l'on se parle, une zone récupérable. Il s'agit présentement du seul endroit dans la région où dans une journée vous pouvez observer des orignaux, des cerfs de virginie, des castors, des loutres, des ours, et même un cougouar de l'est l'an dernier. Les aigles à tête blanche survolent les plans d'eau, accompagnés de balbuzards, de grands corbeaux, de grands hérons bleus, de huards, de canards sauvages de bien des espèces et du grand harle. Je passe outre les oiseaux de rivages et tous les autres oiseaux chanteurs de la forêt rassemblés ici. Vous voulez parler de biodiversité !! WOW!!!!. Vous penser que je "charisse? Vous pensez que je force la vérité ? Si oui, Vous n'avez jamais visité le Lac Glazier, ou vous n'avez jamais pris la peine de regarder. Depuis deux ans une entreprise en éco-tourisme de la région offre des forfaits dans ce territoire et à presque chaque excursion la faune est au rendez-vous. Présentement déjà, des argents se dépensent dans la région pour acheter le panorama, prendre des photos, sans consommer la moindre plante ou tuer le moindre animal Malheureusement cette région oublier du développement à date, est sur le point de s'urbaniser ou tomber proie à l'inconscience collective. Des chemins d'accès sont construit, des chalets, surtout du côté du Maine s'installent, la récolte forestière est arrivée sur le faites des montagnes autour du lac. Une grande partie du territoire appartient à des compagnies privées, en plus de faire partie de deux pays, de deux provinces et un état américain. Il y a ici l'opportunité d'en faire un joyaux international de conservation et de développement économique durable avec multiples partenaires.

Malheureusement le temps presse et sans volonté politique le continent tout entier va perdre un de ses derniers paradis terrestres. Un endroit comme celui-ci, même s'il ne répond pas à toutes les exigences de l'étude présente, doit faire l'objet d'une stratégie de conservation et toute la population du haut St-Jean sera perdante si nous ne pouvons réussir à le protéger.

Personnellement, Dr. La Pierre je comprends et sympathise avec votre position. Vous seule et votre équipe ne pouvez changer les mentalités de toute une population.

En concluant, pour ceux qui sont ou ont déjà été religieux, une forêt naturelle et bio-diversifiée, constituent sûrement le temple de toute la création. Il y a 2,000 ans, un visionnaire à tenter de sortir les voleurs du temple. J'espère seulement Dr. La Pierre que les dirigeants modernes ne vous réservent pas le même sort qui lui a été réservé. par Ponce Pilate et par les autres politiciens du temps.

Le 23 février 1998

*Dr Louis La Pierre
Chaire d'Étude K.C . IRVING en Développement Durable
Université de Moncton
Moncton, N.B.*

Dr LaPierre

La Fondation Glazier Inc. est un organisme sans but lucratif, qui s'est donné comme mandat la préservation du caractère sauvage du Lac Glazier. Ce lac, du système de la rivière St-Francois, est situé à l'extrémité nord ouest de la province et fait frontière avec l'état du Maine. Présentement cet écosystème est très peu dégradé, et constitue une richesse naturelle biodiversifiée et intacte. L'histoire de ce coin de pays et sa valeur patrimoniale en font également des atouts très intéressants à sa

préservation.

Lors d'une réunion avec Mme Roberta Clowater, nous apprenions que vous étiez le coordonnateur du développement des lieux protégés pour le gouvernement du N.B. Nous sommes d'avis que la vallée du Lac Glazier mérite une sérieuse considération dans cette stratégie de protection. En plus de la beauté sauvage exceptionnelle des lieux, il y a ici la possibilité d'établir un partenariat avec la compagnie Irving, le gouvernement du Nouveau-Brunswick, le gouvernement du Maine et la compagnie Seven Islands.

Du côté canadien du lac, la forêt appartient à la compagnie Irving ou fait partie des terres de la couronne. Une toute petite partie est présentement protégée par la province. Du côté américains toute la forêt est gérée par la compagnie Seven Islands. Il y a présentement très peu d'accès au lac et seulement un petit chalet. Nous craignons que dans un futur rapproché, les activités de coupe s'intensifient et que l'accès devenant plus facile, les chalets se multiplieront sur les berges. La région perdra ainsi cette richesse tant par sa fonction biologique dans l'écosystème du Haut St-Jean que par les possibilités intéressantes de développement écotouristique pour toute la région. Déjà notre association est à développer une mentalité de conservation des sites naturels, par un loisir respectueux de l'environnement sauvage. La protection de ce milieu naturel constitue à notre avis un outil indispensable à la conservation de cet écosystème et au développement d'une industrie touristique axé sur le respect, l'éducation et le développement économique durable.

Nous désirons, par cette courte communication, souligner notre intérêt dans la préservation de ce site naturel en danger, et nous demeurons à votre disposition pour de plus amples informations.

Veillez agréer cher Dr La Pierre l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Yves Carrier

*Président Fondation
Glazier INC.*